

minés. De nouveaux barbares surviennent, mais par mer; redoutables plutôt à cause de ravages partiels que par les effets durables de leurs incursions, ils peuvent bien affliger les nations, mais non les détruire.

Charles avait prévu ce nouveau fléau. Nous avons déjà dit que, se trouvant dans la Narbonnaise, quelques pirates normands poussèrent audacieusement leurs barques jusque dans le port; mais, instruits bientôt de sa présence, ils remirent sur-le-champ à la voile. Charles, appuyé sur le balcon, d'où ses regards s'étendaient sur la mer, resta quelque temps silencieux en laissant couler ses larmes; puis, s'adressant à ses leudes étonnés: *Savez-vous, dit-il, pourquoi je pleure? ce n'est pas que je craigne ces gens-là; mais je m'afflige de ce que, moi vivant, ils aient osé aborder sur ce rivage, et je prévois combien de maux ils causeront à mes fils et à leurs peuples* (1).

Charles avait à s'effrayer plus encore des périls intérieurs que de ceux du dehors. Son coup d'œil pénétrant n'avait pas manqué de reconnaître combien les grands étaient portés à s'attribuer toute la propriété, soit en dépouillant par la fraude ou par la violence ceux qui dépendaient d'eux, soit en les surchargeant de corvées et de services militaires, afin que, réduits aux abois, ils invoquassent la servitude comme refuge. On pouvait régler cette tendance, mais non l'empêcher. Il avait réuni des nations d'origine diverse; mais si les Mérovingiens n'avaient pas réussi à fondre les Francs avec les Gaulois et les Aquitains, ni même les Francs de Neustrie avec ceux d'Austrasie, il était plus difficile encore d'effacer les indestructibles barrières du Rhin et des Alpes; de même, on ne pouvait croire que les peuples assujettis de la Saxe, de la Bretagne, de la Bavière, de l'Espagne, de l'Italie se fussent identifiés avec les conquérants, et bien moins encore les tributaires qui habitaient sur l'Oder, sur la Theiss et sur le Garigliano. Le partage fait par Charles affaiblissait les siens, tandis qu'il ne satisfaisait ni les vœux, ni le besoin des races; or, c'est d'après le caractère de ces races que nous verrons bientôt l'empire se dissoudre, la féodalité l'emporter sur la monarchie, l'unité faire

(1) Chron. Mon. S. Gall. II, 27. *Scitis, o fideles mei, quod tantopere ploraverim? Non hoc timeo quod isti magis mihi aliquid nocere prævaleant; sed nimium contristor quod, me vivente, ausi sunt littus istud attingere; et maximo dolore torqueor quia prævideo quanta mala posteris meis et eorum sint facturi subjectis.*